# Partout dans le monde, la Croix-Rouge

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **75 (1966)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682911

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

*Se connaître, se comprendre, se rendre utile. Ce groupe de dirigeants et de membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse: le vivant symbole de l'idéal qui réunit sous un seul emblème — le drapeau de la Croix-Rouge — des jeunes de race et de coutumes différentes dont la diversité est l'un des facteurs auquel le Mouvement doit sa vitalité.*

# Partout dans le monde, la Croix-Rouge

Un pont surplombant un cours d'eau ou tout autre obstacle n'est-il pas synonyme de communications facilitées, de difficultés aplanies, de victoire remportée sur l'hostilité de la nature?

A l'heure actuelle, 102 ans après la signature de la Première Convention de Genève, 109 Etats sont liés aux quatre Conventions de Genève du 12 août 1949 et 106 Sociétés nationales de la Croix, du Croissant et du Lion et Soleil rouges sont membres de la Ligue.

En 1901, année où il reçut le Prix Nobel de la Paix, Henry Dunant, écrivant à M. Chr.-F. Haje, d'Amsterdam, un fervent partisan du Mouvement de la Croix-Rouge qui vouait une grande admiration à son Fondateur qu'il avait rencontré à Heiden, exprimait l'espoir que de ce Mouvement né en temps de guerre jailliraient en définitive, pour le bien de l'humanité, une multitude d'activités destinées au temps de paix, grâce à la création de Comités régionaux et locaux dans le monde entier.

C'est pourquoi, depuis sa fondation en 1919, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge voue toute son énergie et ses efforts à l'édification d'une organisation de Croix-Rouge dans tous les pays du monde.

## La coopération internationale sous les auspices de la Croix-Rouge

Une vie nouvelle a été insufflée au Mouvement de la Croix-Rouge en 1963 par suite de l'adoption du Programme de Développement qui constitue pour toutes les Sociétés nationales de la Croix, du Croissant et du Lion et Soleil rouges un instrument susceptible de les aider à jouer le rôle auquel elles sont appelées dans

*S'ingénier à rendre service. A l'occasion des Jeux Paralympiques qui furent organisés à Tokyo en novembre 1964, à l'intention d'handicapés, la Croix-Rouge japonaise de la Jeunesse forma un groupe de 156 étudiants connaissant les langues étrangères; pendant toute la durée des Jeux, ceux-ci servirent d'interprètes aux participants venus de 22 pays.*
*Photos Ligue Sociétés de la Croix-Rouge*

leur pays respectif comme sur le plan mondial. Dans le cadre de ce programme dont le but est de favoriser la création et, le cas échéant, d'aider au développement de Sociétés nationales dans tous les pays; 23 Etats déjà ont bénéficié ces trois dernières années de l'aide et des conseils de délégués de la Ligue, experts en matière d'organisation et d'administration, d'éducation sanitaire et d'enseignement des premiers secours. Pour ce qui la concerne, la Croix-Rouge suisse dénombre actuellement des délégués permanents dans six pays du globe: en Inde, où un médecin et une infirmière assurent l'assistance sanitaire des enfants tibétains accueillis au Centre de Dharamsala; au Népal, où notre Institution ayant confié à la Croix-Rouge népalaise l'exploitation des dispensaires installés ces dernières années à l'intention des réfugiés tibétains, aide cette jeune Société nationale à prendre en main cette activité; au Congo, où depuis 1960 une équipe médicale suisse assure le fonctionnement d'un hôpital de 600 lits et forme du personnel sanitaire indigène; au Maroc, où la CRS soutient le développement du Croissant-Rouge marocain de création récente; au Sénégal, où les services d'une infirmière ont été mis à la disposition de la Ligue par la Croix-Rouge suisse dans le cadre des opérations d'entraide menées dans ce pays en faveur des réfugiés; au Vietnam, enfin, où une équipe sanitaire a été affectée à un hôpital civil. Apporter une aide immédiate ou une aide constructive à longue échéance, tel est le rôle de ces délégués qui partout dans le monde s'acquittent de la mission humanitaire qui leur a été confiée sous le signe et selon l'idéal de la Croix-Rouge.